



ApiNews N°3/2007

Secteur : Technologies de l'Information et de la Communication

SOMMAIRE

VEILLE LEGISLATIVE

VEILLE TECHNOLOGIQUE

VEILLE ECONOMIQUE

AGENDA

SITES A RETENIR

A la Une

> Vers un espace unique européen de paiement : Le Parlement européen a adopté le 24 avril la directive sur les services de paiement. Cette directive vise à ce que les paiements au sein de l'Union européenne deviennent aussi faciles à effectuer, aussi efficaces et aussi sûrs que les paiements nationaux au sein de chaque état membre.

P.2

> Les chercheurs accélèrent le taux de transfert des données par l'intermédiaire de fibres optiques **P.3**

> Le Cameroun s'intéresse aux solutions tic tunisiennes **P.4**

> AMD lance, en Tunisie, sa prochaine génération de produits globale **P.4**

> France : Le commerce électronique s'approche du cap des 10 milliards d'euros **P.5**

> Canada : forte progression du e-commerce en 2006 **P.6**

NE RATEZ PAS...

INFOSYSTEM : SALON DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
ET DES TELECOMMUNICATIONS du 11 au 14 juin 2007 au Parc des expositions
Poznan POLOGNE **P.7**

SURFEZ...

www.ifme.org : L'Institut de Formation pour le Management Ethique des Entreprises a la volonté d'apporter une aide aux organisations soucieuses de rompre avec les méthodes « traditionnelles » de management social, partout en France. IFME, en relation avec COTANCE, est accrédité mondialement pour diffuser la formation d'auditeurs SAB000 en Français. **P.7**

VEILLE LEGISLATIVE

Décret N°2007-934 du 16 avril 2007, relatif à la fixation des cas d'incapacité de poursuivre la gestion des entreprises
JORT N°32 du 20 avril 2007

Décret N°2007-895 du 10 avril 2007, modifiant et complétant le décret n°94-539 du 10 mars 1994, portant fixation des primes, des listes des activités et des projets d'infrastructure et d'équipements collectifs éligibles aux encouragements au titre du développement régional

Décret N°2007-893 du 10 Avril 2007, portant création d'un comité ministériel pour la coordination et la conduite du projet de réforme de la gestion du budget de l'Etat par objectifs et fixant ses attributions, sa composition et les modalités de son fonctionnement

Décret N°2007-913 du 10 Avril 2007, fixant la liste des activités de petits métiers qui peuvent être organisées par cahiers des charges
JORT N°31 du 17 avril 2007

BCT - Circulaire aux intermédiaires agréés N°2007-06

Application de l'accord conclu entre la banque Centrale de Tunisie et la banque Centrale de Libye le 18 février 2007 relatif à l'échange des billets de banque en dinar tunisien et en dinar libyen

Décret N°2007-829 du 2 avril 2007, portant ratification d'un accord de coopération industrielle entre le gouvernement de la République Tunisienne et la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste

Décret N°2007-830 du 2 avril 2007, portant ratification d'un accord de coopération entre le gouvernement de la République Tunisienne et le gouvernement de la république de l'Inde dans le domaine des petites et moyennes entreprises
JORT N°29 du 10 avril 2007

Finance / Vers un espace unique européen de paiement

Le Parlement européen a adopté le 24 avril la directive sur les services de paiement.

Cette directive vise à ce que les paiements au sein de l'Union européenne (notamment les virements, les prélèvements et les paiements par carte) deviennent aussi faciles à effectuer, aussi efficaces et aussi sûrs que les paiements nationaux au sein de chaque état membre. Il s'agit en réalité de poser les bases juridiques permettant de créer l'espace unique de paiement en euros (Single Euro Payments Area, ou SEPA). Le conseil de l'Union Européenne doit encore ratifier cette directive très prochainement, avant sa transposition et sa mise en œuvre, entre le 1er janvier 2008 et le 1er novembre 2009.

Source : MOCI NEWS 27 avril 2007 - N° 9

VEILLE TECHNOLOGIQUE

Sécurisation des droits numériques.



Une technologie novatrice pour la protection du contenu des textes contre la copie illégale et applicable à tout type de format de données vient d'être mise au point.

La piraterie poste à poste sur l'internet est un problème répandu qui est à l'origine du téléchargement illégal de millions de documents par jour. Une des méthodes utilisées pour contrôler la piraterie consiste à

restreindre l'utilisation du contenu par les utilisateurs en fonction de conditions définies par les fournisseurs. C'est précisément ce que font les systèmes de gestion des droits numériques (DRM, Digital Rights Management), puisqu'ils protègent le copyright du texte et fixent les restrictions et les droits de l'utilisateur en termes de matériel protégé. Mais tous les systèmes DRM existants ont été violés par des pirates informatiques, qui utilisent des techniques de piratage automatique disponibles sur l'internet, de sorte que des millions d'utilisateurs copient gratuitement et en toute illégalité du contenu. En guise de réponse, la nouvelle technologie permet aux fournisseurs de contenu de préserver et d'augmenter leurs revenus malgré la distribution illégitime de fichiers. Grâce à elle, les propriétaires de

contenu sont en mesure d'identifier et d'atténuer les dégâts causés par la piraterie. Contrairement à d'autres systèmes DRM basés sur le cryptage, cette technologie est en mesure de protéger chaque fichier texte distinct d'un utilisateur, de même que les droits pour lesquels l'utilisateur a payé (durée d'utilisation ou nombre d'exécutions, par exemple). Outre ces aspects novateurs, la technologie présente d'autres avantages comme une compatibilité entre les plateformes et une maintenance aisée, pour n'en citer que deux.

Des partenaires industriels intéressés par l'utilisation de la technologie à des fins de distribution de documents internet exigeant une date d'expiration et une protection contre la copie sont recherchés.

Source d'information: <http://www.infos-industrielles.com/dossiers/1048.asp>

Les chercheurs accélèrent le taux de transfert des données par l'intermédiaire de fibres optiques

Des chercheurs européens ont mis au point une technologie permettant d'augmenter la vitesse de transfert des données par le biais de connexions à haut débit en fibre optique dans les foyers et les bureaux.

L'équipe de chercheurs du réseau Siemens, qui fait partie du projet Muse financé par l'UE et dont l'objectif est d'équiper tous les citoyens européens d'une connexion à haut débit, a réussi à obtenir des débits de transfert descendants de 10 Gbits par seconde et des vitesses ascendantes de 2,5 Gbits par seconde par le biais d'un réseau optique passif de classe gigabit (Gigabit Passive Optical Access Network - GPON).

Cette technologie est quatre fois plus rapide que la technologie actuelle GPON, qui atteint des taux de transferts de données descendants de 2,5 Gbits par seconde et des taux ascendants de 1,2 Gbits par seconde.

«Confronté à une demande croissante d'allocation de bande passante, le marché des réseaux optiques a connu une évolution très positive ces dernières années», explique Christian Unterberger, président du département des réseaux fixes dans la compagnie Siemens Networks.

«Cela encourage également désormais la recherche et le développement. Nous sommes certains de pouvoir développer davantage les systèmes de la future génération PON (Passive Optical Network - réseau optique passif) afin qu'ils soient totalement disponibles sur le marché d'ici l'année 2009», a-t-il ajouté.

Les chercheurs ont mis en place un amplificateur optique, appelé amplificateur à fibre dopée à l'erbium erbium-doped fibre amplifier - EDFA. Les fibres optiques dopées à l'élément erbium amplifient le signal optique du système et permettent d'obtenir de plus longues portées de transmission avec une bande passante plus large. Ce dispositif a été mis au point de façon à rendre possible une amplification bidirectionnelle purement optique. Cela résulte en un dispositif compact unique pouvant stimuler les signaux optiques du client final au standard et du standard à l'abonné.

De plus, les chercheurs ont également pu étendre la distance entre le concentrateur (hub) et les abonnés de 20 à 100 kilomètres. Le nombre de lignes d'abonnés par séparateur (splitter), lorsque le signal optique est partagé afin de desservir plus de destinations, a également été augmenté de 64 à 512.

Le nouveau système devrait pourvoir chaque concentrateur d'une bande passante plus large, et offrir aux abonnés habitant des régions moins peuplées des lignes rentables. De plus, un plus grand facteur de division dans les zones urbaines permettra à un plus grand nombre d'abonnés de se connecter à un système. Parallèlement, le système PON éliminera le besoin de dispositifs d'agrégation couramment utilisés pour rassembler et distribuer localement la circulation des données. À l'avenir, les abonnés pourront se connecter directement au réseau central.

Selon le groupe Siemens, de nombreux opérateurs tiennent à utiliser les systèmes d'accès haut débit à large bande offrant un plus haut débit que la technologie DSL, laquelle utilise des paires torsadées en cuivre existantes pour fournir des taux de transfert de données allant jusqu'à 50 Mbits par seconde. Les services tels que la Vidéo sur Demande (VSD), la voix sur protocole internet (VoIP) et la télévision haute définition (TVHD), devraient bien mieux fonctionner lorsqu'ils seront distribués par le biais de lignes d'abonnés en fibre optique. En plus du groupe Siemens, les universités d'Eindhoven et de l'Essex, l'institut Heinrich Hertz de Berlin de l'Institut Fraunhofer et les principaux réseaux d'opérateurs européens participent au projet MUSE.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site: <http://www.ist-muse.org/>
<http://www.infos-industrielles.com/dossiers/1188.asp>

Casques antibruit électroniques

Ils permettent de communiquer sans être gêné par la présence de câbles



Ces casques antibruit sont équipés de la technologie Bluetooth qui assure une transmission dans la bande illimitée des 2,4 Ghz. Son rayon d'action de 10 mètres permet de communiquer avec son téléphone mobile sans retirer son casque. Le micro neutralise le bruit

ambient et peut être relevé le long du serre-tête quand il n'est pas utilisé.

Le MSA Sordin dispose de quatre fonctions. La fonction radio FM intégrée permet d'obtenir un son stéréo d'une qualité hi-fi. L'option Headset permet la communication sans fil avec le téléphone portable. Elle peut aussi faire office de câbles entre ordinateurs portables, imprimantes et autres dispositifs de ce type. Une fonction qui coexiste aussi dans les deux derniers modes: le Cutoff

reproduit et amplifie l'ambiance sonore, et notamment les paroles ou les sons audibles, tout en protégeant contre les sons nocifs; et enfin le Dual qui permet d'écouter à la fois les paroles et la radio sur la bande de fréquence (88-108 Hz). L'arrêt des composants électroniques est automatique au bout de quatre heures pour optimiser la durée de vie des piles.

Source : L'Usine Nouvelle N°3053 du 26 Avril 2007

Pour plus d'informations : <http://www.msa-gallet.fr/index.php?id=48&L=5>

VEILLE ECONOMIQUE

Le Cameroun s'intéresse aux solutions tic tunisiennes

Durant sa récente visite en Tunisie, M. Louis Maria Abogo Nkana, le ministre camerounais des domaines de l'Etat et des affaires foncières, s'est intéressé aux solutions applicatives déployées à l'OCT (Office de commerce de Tunisie), à l'AFH (Agence foncière d'habitation), à la SNIT et au tribunal foncier. A l'instar d'autres pays africains, dont le Mali et le Rwanda.



Le Cameroun s'intéresse particulièrement aux procédures de fonctionnement de cette dernière instance, notamment en matière d'immatriculation des titres fonciers. D'ailleurs, depuis 2002, ce pays a fait le choix d'équiper le GUCE (Guichet unique du commerce extérieur) du port de Douala d'une solution tunisienne développée par TTN, aux dépens d'une solution française de STERIA, et ce malgré le financement de l'AFD (Agence française de développement).

Toutefois, le Cameroun reproche aux SSII tunisiennes leur manque de suivi et d'assiduité à long terme en arrêtant leur effort une fois que le projet est clos.

Plusieurs SSII tunisiennes, outre TTN, opèrent sur le Cameroun, dont IDEE, qui a fourni système d'information de la Poste camerounaise et celui de la sécurité sociale.

La SSII Groupement Informatique, dirigée par Abderrazek LEJRI, a réalisé plusieurs projets, ainsi qu'Oradist www.oradist.com.tn, qui a assuré l'intégration d'Oracle financier à la Banque centrale Camerounaise, pour le compte d'Oracle France.

Enfin, on note également la fourniture par la BVMT (Bourse des valeurs mobilières de Tunisie) d'un Système

d'information (SI) à la Bourse de Douala, et que d'autres SSII, comme OXIA, ST2I, BFI, et Medsoft www.medsoft.com.tn s'intéressent à plusieurs projets informatiques dans le secteur bancaire et financier du pays.

Et ce n'est pas fini, parce que le Cameroun réclame une plus grande présence des SSII tunisiennes et davantage d'actions de partenariat, parce que ce pays affiche clairement sa préférence pour les solutions africaines en matière des TIC.

Décryptage : le Cameroun est à même de constituer, pour le secteur des TIC tunisien, une meilleure porte d'entrée du marché ouest-africain francophone.

Source : <http://www.webmanagercenter.com.tn/management/article.php?id=27187>

AMD lance, en Tunisie, sa prochaine génération de produits globale

C'est en Tunisie que le premier sinon l'un des premiers fournisseurs de solutions innovantes dans le domaine informatique, du graphisme et des marchés électroniques pour les consommateurs a dévoilé à l'hôtel Sheraton Tunis, sa prochaine génération de la gamme des GPU (graphics processing units -unités de traitement des graphiques) pour les utilisateurs de PC ou de mobile. Pour ce faire, AMD a déplacé à Tunis certains de ses ténors, notamment Rick Bergman (vice-président Senior, Graphics Products Group), John Byrne (vice-président, WW GPU Channel et ventes de Chipset) et Giuseppe Amato (directeur technique, marketing Europe).



A cette l'occasion, AMD présente de nouvelles technologies de jeux, multimédia et streaming qu'elle a développées visant à la fois à améliorer l'expérience visuelle et à accroître les capacités de traitement à client. Ainsi, les experts et autres hauts cadres en produits de l'entreprise ont permis de découvrir de près les nouveaux rendus graphiques pour les PC ou les mobiles ainsi que les stratégies mise en place pour pénétrer le marché. Par ailleurs, il faut noter que, pour renforcer ses engagements en Afrique, AMD a

récemment nommé Gautam Srivastava au poste de vice-président ventes et marketing et directeur général d'AMD pour le Moyen-Orient, l'Afrique et le Pakistan pour superviser les opérations de la société et étoffer son réseau de distribution en Afrique.

Srivastava est responsable de l'initiative 50x15 d'AMD dans ces régions ; le premier objectif de cette initiative étant de permettre à 50% de la population mondiale de disposer d'un accès à Internet d'ici à 2015. Il a récemment déclaré que "la décision de lancer notre prochaine génération de GPU en Tunisie reflète l'engagement d'AMD à faire accroître la progression des marchés sur le continent africain. L'approche d'AMD en matière de développement de la technologie nous permet de livrer des ordinateurs bon marché pour les pays émergents lesquels peuvent ainsi avoir des générations capables de surmonter l'héritage de l'infrastructure et de créer des secteurs d'activités à fort profit". Il faudrait noter également que plusieurs multinationales se bousculent aux portes de la Tunisie :

1- Microsoft multiplie les signatures ;

2- AMD et Intell se font une guerre d'influence sur un marché où Intell représente 95 % en ce qui concerne la Tunisie.

<http://www.webmanagercenter.com.tn/management/article.php?id=27895>

Innovation / La valeur ajoutée des PME à l'export

Le réseau consulaire des Chambres de Commerce a décidé de mettre l'accent sur l'innovation au sens large, vecteur selon elles de développement international pour les PME et PMI françaises. Une manière d'enfoncer le clou, après le souhait du gouvernement il y a 18 mois déjà de privilégier ce secteur pour favoriser l'export des entreprises françaises.

En développant des pôles d'expertise au service de son réseau, l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI) entend proposer des politiques d'appui sur le plan national dans les domaines de la veille technologique et de l'innovation, de l'intelligence économique et des technologies de l'information et de la communication (TIC). Des rapprochements sont opérés avec le Ministère délégué à la Recherche et aux nouvelles Technologies, le ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie ainsi que la Commission Européenne.

Source : MOCI NEWS 27 avril 2007 - N° 9

NTIC : l'Europe du Nord détrône les Etats-Unis

Les pays de l'Europe du Nord, le Danemark en tête, réunissent les conditions les plus favorables au développement des TIC. Les Etats-Unis glissent à la 7ème place, la France est 23ème

Classement mondial NRI 2006			
Rang	Pays	Score	Evolution du rang sur un an
1	Danemark	5,71	+ 2
2	Suède	5,66	+ 6
3	Singapour	5,6	- 1
4	Finlande	5,59	+ 1
5	Suisse	5,58	+ 4
6	Pays-Bas	5,54	+ 6
7	Etats-Unis	5,54	- 6
8	Islande	5,5	- 4
9	Royaume-Uni	5,45	+ 1
10	Norvège	5,42	+ 3
11	Canada	5,35	- 5
12	Hong Kong	5,35	- 1
13	Taiwan	5,28	- 6
14	Japon	5,27	+ 2
15	Australie	5,24	0
16	Allemagne	5,22	+ 1
17	Autriche	5,17	+ 1
18	Israël	5,14	+ 1
19	Corée du Sud	5,14	- 5
20	Estonie	5,02	+ 3
21	Irlande	5,01	+ 1
22	Nouvelle Zélande	5,01	- 1
23	France	4,99	- 1
24	Belgique	4,93	+ 1
25	Luxembourg	4,9	+ 1

Source : Forum économique mondial, 2007

En matière de nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'Europe, tout du moins une partie, fait mieux que les Etats-Unis. C'est du moins les conclusions du rapport annuel du Forum économique mondial, réalisé avec l'école de commerce française INSEAD. A partir de 67 facteurs, ce rapport mondial sur les TIC dresse le palmarès mondial de la place et de l'usage des nouvelles technologies, mais aussi de l'environnement plus ou moins favorable à leur développement.

L'édition 2006 a vu un changement important des positions en tête de ce classement NRI (Networked Readiness Index). Les Etats-Unis, classés deux fois premiers sur les trois éditions précédentes (2003 et 2005), baissent ainsi à la septième place. Les raisons invoquées sont la "détérioration de l'environnement politique et

Source : NEWSLETTER N°1635 du Mercredi 18 avril 2007 <http://www.journaldunet.com/0704/070418>

France : Le commerce électronique s'approche du cap des 10 milliards d'euros

Selon une nouvelle étude réalisée par Benchmark Group auprès de 65 marchands, le commerce électronique français a affiché une progression de 33% en 2006 pour s'établir à 9,3 milliards d'euros.

«Sur certains segments de marché de l'électronique grand public, de l'informatique, des voyages, plus de 10% des achats se font désormais sur Internet. Parallèlement, le commerce électronique continue sa percée dans l'habillement, l'hygiène-beauté, l'équipement de la maison et même l'automobile porté notamment par l'émergence de nouveaux concepts de distribution et d'une nouvelle clientèle sur Internet. La croissance du e-commerce n'est donc plus du tout indolore pour les réseaux de magasins. Rien d'étonnant alors que beaucoup de groupes de distribution aient récemment rénové leur présence en ligne ou annoncé leur retour sur Internet pour, eux aussi, tirer profit du potentiel de ce canal de vente. En effet, avec moins d'un français sur deux qui achète en ligne, les marges de croissance demeurent très fortes.» souligne Marc Mironneau, analyste à l'origine de cette étude, qui estime que la croissance du e-commerce pourrait encore atteindre 25% en 2007.

Cette étude est en tout cas à mettre en parallèle avec celle de la fédération des sites de vente à distance (FEVAD), réalisée en janvier dernier, et qui estimait quand à elle que le commerce électronique hexagonal avait connu une croissance annuelle de 40% générant plus de 12 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Fevad ou Benchmark, les deux études confirment en tout cas la bonne santé du secteur.

Source : <http://www.neteco.com/72538-commerce-electronique-approche-cap.html>

réglementaire", particulièrement le système de taxation et le manque d'indépendance du système judiciaire. Dans les nouvelles technologies proprement dites, l'étude relève notamment le faible taux relatif de pénétration du mobile, et l'utilisation limitée des NTIC au sein de l'Etat.

Le nouveau leader est le Danemark, troisième l'année précédente. En fait, c'est toute l'Europe du Nord qui se distingue, puisque six autres pays de la région se positionnent dans le top 10 : la Suède, qui gagne six places jusqu'à la deuxième, la Finlande, les Pays-Bas, l'Islande, le Royaume-Uni et la Norvège.

La France poursuit sa lente descente dans ce classement mondial. 19ème en 2003, 20ème en 2004, 22ème en 2005, elle a perdu une place cette année. Parmi les paramètres où le pays se distingue, l'étude cite notamment les prix bas du haut débit (2ème rang mondial) et le nombre de lignes téléphoniques (8ème). Autres facteurs positifs, la capacité d'innovation des entreprises et le temps nécessaire pour lancer une activité (7), l'abondance des scientifiques et la qualité du système éducatif scientifique (5).

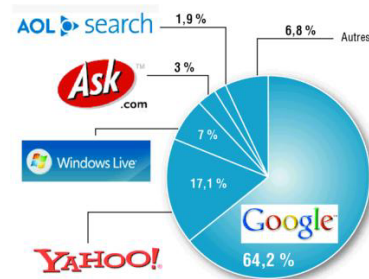
En revanche, les points faibles de la France, selon l'étude, sont le nombre relativement limité d'abonnés mobiles (40ème), le poids de la régulation publique (89) et le niveau et les effets de l'impôt (85). La priorité donnée aux NTIC par le gouvernement peut être questionnée, puisque sur ce critère le pays n'est classé que 44ème dans le monde.

DANS L'OMBRE DU GEANT AMERICAIN, DES MILLIERS DE SOCIETES PROPOSENT LEUR PROPRE MOTEUR A la recherche du prochain Google

En onze ans d'existence, le moteur de recherche américain s'est imposé comme une porte d'entrée obligée sur le Net. Des milliers de sociétés tentent de le concurrencer grâce à des fonctionnalités différentes ou à l'indexation de contenus originaux. En Europe, les Etats eux-mêmes financent des programmes industriels dont l'objectif est d'entamer sa suprématie et d'offrir des alternatives.

Les principaux moteurs de recherche

Parts de recherches effectuées sur le web, dans le monde, en février 2007



« Les Echos » / Source : ComScore

Il existerait aujourd'hui plus de 500.000 moteurs de recherche. Mais la domination de Google est telle qu'il semble difficile d'espérer rivaliser avec lui.

EMMANUEL PAQUETTE

Googler » : verbe d'un nouveau genre qui a fait son entrée dans l'édition 2006 du Merriam-Webster, l'équivalent américain du Larousse ou du Robert. Sa définition ? « Rechercher des informations sur quelqu'un ou quelque chose sur Internet via le fameux moteur de recherche du même nom. » Une consécration pour l'entreprise créée par Larry Page et Sergey Brin, qui, selon comScore, a pris le contrôle, en onze ans, de plus de 64 % du marché mondial. Avec une telle audience, elle est également devenue la référence du marché publicitaire en ligne. Ses liens sponsorisés, les « adWords », qui apparaissent au

côté des résultats issus des requêtes des internautes, constituent une véritable mine d'or : près de 11 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 2006 et des bénéfices de 3 milliards, en hausse de 110 % !...

Source : les échos du 24/04/2007

Canada : forte progression du e-commerce en 2006

En 2006, les ventes en ligne ont connu une progression d'au moins 10% pour une cinquième année consécutive. Selon Statistique Canada, elles ont augmenté de 40% pour s'établir à 49,9 G\$. Les ventes en ligne des entreprises privées ont grimpé de 42% pour se fixer à 46,5 G\$, tandis que celles du secteur public ont crû de 17% pour s'établir à 3,4 G\$. Le secteur du commerce de détail se distingue parmi ceux qui ont connu la croissance la plus rapide. Les entreprises au détail ont en effet vendu pour 4,7 G\$ de biens et services en ligne en 2006. C'est presque le double du chiffre révisé pour 2005. Toutefois, il ne s'agit que d'un peu plus d'un pour cent de l'ensemble du marché de détail. La grande majorité des ventes en ligne sont des ventes entre entreprises, par opposition aux ventes des entreprises aux consommateurs. Le commerce de gros a été à l'origine de 18,5% des ventes totales, soit la proportion la plus forte. Il était suivi du transport et entreposage (17,9%) et de la fabrication (14,2%). Tous ces secteurs, sauf le commerce de détail, ont effectué la majorité de leurs ventes en ligne à d'autres entreprises.

Source : techno.branchez-vous.com/actualite/2007/04/toujours_plus_de_ventes_en_lig.html

AGENDA

INFOSYSTEM : SALON DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
ET DES TELECOMMUNICATIONS

11 au 14 juin 2007 POLOGNE-Parc des expositions Poznan

E-Mail: info@mtp.com.pl Web: www.mtp.com.pl

ITM POLAND : INNOVATIONS - TECHNOLOGIES - MACHINES

11 au 14 juin 2007 POLOGNE-Parc des expositions Poznan

E-Mail: info@mtp.com.pl Web: www.mtp.com.pl

MINAT : SALON INTERNATIONAL DES TECHNOLOGIES
DE PRECISION, DES MICRO ET DES NANOTECHNOLOGIES

12 au 14 juin 2007 ALLEMAGNE-Nouveau Parc des expositions Stuttgart

E-Mail: info@messe-stuttgart.de Web: www.messe-stuttgart.de

Z : Salon international de la sous-traitance

19 au 21 juin 2007 ALLEMAGNE-Parc des expositions Leipzig

E-Mail: info@leipziger-messe.de Web: www.leipziger-messe.de

SITES A RETENIR

connectsciences.inist.fr : Portail CNRS-INIST d'information scientifique et technique. Ce site propose un ensemble de ressources et d'outils documentaires.

www.cordis.lu : Portail d'information de la Communauté Européenne concernant les activités de Recherche et Développement en Europe. Il permet en outre d'avoir accès gratuitement à 9 bases de données (publications, programmes, résultats...) et à de nombreux services web.

www.evariste.org : EVARISTE est l'Etude et Valorisation des Activités de Recherche et d'Innovation Scientifique et Technique pour les Entreprises. Il faut signaler, sur ce site, la bourse d'échanges technologiques qui permet de confronter, directement sur Internet, l'offre et la demande entre les organismes de recherche, les scientifiques et les entreprises.

www.ifme.org : L'Institut de Formation pour le Management Ethique des Entreprises a la volonté d'apporter une aide aux organisations soucieuses de rompre avec les méthodes « traditionnelles » de management social, partout en France. IFME, en relation avec COTANCE, est accrédité mondialement pour diffuser la formation d'auditeurs SA8000 en Français.

www.lyon-sciences.fr : Lyon Sciences est un site sur la recherche et l'innovation à Lyon, destiné aux acteurs de la recherche et de l'entreprise : chercheurs, responsables de valorisation, entrepreneurs...